

## AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE À L'IMPÔT SUR LE REVENU 2018

## **INFORMATIONS CONCERNANT LE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE EN 2019**

À partir de janvier 2019, votre organisme collecteur (employeur, caisse de retraite, Pôle emploi...) procédera directement à la retenue de l'impôt chaque mois. Cette retenue sera calculée en appliquant votre taux pour le foyer (ou taux individualisé si vous avez opté pour ce dernier) à votre revenu net imposable mensuel (salaire, retraite, allocation chômage...).

Détail des revenus	Déclar.	Total
Pensions, retraites, rentes	14683	
Abattement spécial de 10%	- 1468	
Salaires, pensions, rentes nets	13215	13215
Revenu brut global		13215
Abattement personnes âgées ou invalides	- 2376	
Revenu imposable		10839
Impôt sur les revenus soumis au barème (14)		0
Impôt sur le revenu net avant corrections		0
Montant net de votre imposition		0
<hr/>		
IMPOT NET		
Total de l'impôt sur le revenu net		0
<hr/>		
Au vu des éléments que vous avez déclarés, vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu.		
<hr/>		
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES		
Revenu fiscal de référence (25)		10839
<hr/>		
INFORMATIONS CONCERNANT LE PRELEVEMENT A LA SOURCE EN 2019		
Attention, ces informations ne prennent pas en compte les actions que vous avez pu réaliser sur impots.gouv.fr depuis le 16/07/2018		
Taux personnalisé qui sera utilisé par votre organisme collecteur (employeur, caisse de retraite ...) pour le prélèvement à la source sur votre revenu net imposable		
Taux pour le foyer	0,008	

SITUATION DU FOYER	CAS PARTICULIERS	RÉSIDENCE EXCLUSIVE	RÉSIDENCE ALTERNÉE	ENFANTS MAJEURS CELIBATAIRES	ENFANTS MARIÉS	PERSONNES RECUELLES HANDICAPÉES	Nombre de parts
D	L	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS DONT ENFANTS HANDICAPÉS	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS DONT ENFANTS HANDICAPÉS				1,50